

Tarif Compte courant entreprises UBS

Tenue de compte et opérations de paiement
(valable à partir du 1^{er} novembre 2018)

Tenue de compte y c. opérations d'espèces

Tenue de compte courant	20 CHF par trimestre (sociétés de domicile sur demande)
Ouverture d'un compte	gratuit (sociétés de domicile sur demande)
Bouclément de compte	
Trimestriel	gratuit
Bouclément de compte supplémentaire	20 CHF
Relevé de compte	
Trimestriel	gratuit
Mensuel	gratuit (frais de port facturés)
Hebdomadaire	0.50 CHF par relevé
Journalier	120 CHF par année
Avis de crédit / débit	
au format papier	0.50 CHF par avis (hors frais d'envoi)
électronique	gratuit ¹
Commission pour versement en espèces²	aucune pour les versements jusqu'à 250 000 CHF par trimestre ; au-delà, 1% par trimestre sur le montant total
Agio/Disagio³	opérations d'espèces au guichet en EUR, USD, GBP sur un compte tenu dans la même monnaie : 2% du montant jusqu'à contre-valeur de 1000 CHF 1% si montant supérieur jusqu'à contre-valeur de 50 000 CHF

Sortie de paiement en Suisse

Sortie de paiement	Paiements en CHF	Paiements en EUR	Paiements en autres monnaies étrangères
Sortie de paiement			
Ordre électronique			
UBS e-banking/UBS Multimat			
Par ordre de paiement	gratuit ⁴	gratuit ⁴	5 CHF
UBS KeyDirect/UBS KeyPort			
Par ordre de paiement	gratuit ⁴	gratuit ⁴	5 CHF
UBS KeyLink			
Par ordre de paiement	gratuit ⁴	gratuit ⁴	5 CHF
Recouvrement direct			
Par ordre de paiement LSV ⁴ /BDD	gratuit ⁴	gratuit ⁴	–
Transfert de compte à compte			
Sous le même numéro client	gratuit	gratuit	gratuit
Supplément pour ordre express⁵	3 CHF	–	–

Sortie de paiement	Paiements en CHF	Paiements en EUR	Payments in other foreign currencies
Sortie de paiement			
Ordre non électronique			
UBS easy/easy internationall			
Par bulletin de versement	0.70 CHF	4 CHF	5 CHF
UBS global/IPI			
Par ordre de paiement	2 CHF	4 CHF	5 CHF
Ordre permanent UBS			
Avec formulaire	0.50 CHF	2 CHF	5 CHF
Ordre individuel			
Par ordre de paiement par courrier ou téléphone	60 ⁶ CHF	60 ⁶ CHF	60 ⁶ CHF

¹ Pour activer la facturation électronique, veuillez contacter votre conseiller à la clientèle.

² Transactions soumises à une commission : versements en espèces au guichet (hormis les encaissements de chèques et les extournes) ainsi que les versements effectués au trésor de nuit. Transactions exemptes de commission : l'ensemble des versements via UBS Bancomat Plus.

³ Montants à partir de 50 000 CHF ou autres monnaies sur demande.

⁴ A partir de 500 transactions par mois et par numéro de client, le prix facturé est de 0.30 CHF par sortie de paiement et de 0.20 CHF par entrée de paiement. Les transactions gratuites inutilisées échoient à la fin du mois correspondant.

⁵ Les ordres individuels de 12h30 à 16h00 ou les ordres groupés de 12h30 à 15h00, avec date d'exécution « aujourd'hui ».

⁶ Les transferts de compte au sein de la même relation bancaire sont gratuits. En cas de paiement au sein d'UBS Switzerland AG, 35 CHF sont facturés.

Sortie de paiement à l'étranger

Sortie de paiement		
Ordre électronique	Paielements en CHF/EUR (non SEPA)/ paielements en autres monnaies étrangères	SEPA
UBS e-banking/UBS Multimat		
Par ordre de paiement	5 CHF	gratuit ⁴
Par ordre permanent	5 CHF	gratuit ⁴
Par ordre de paiement, ordre permanent avec étranger extra	10 CHF frais de tiers compris	–
UBS KeyDirect/UBS KeyPort		
Par ordre de paiement	5 CHF	gratuit ⁴
UBS KeyLink		
Par ordre de paiement	5 CHF	gratuit ⁴
Recouvrement direct		
Par ordre de paiement SDD	–	gratuit ⁴

Sortie de paiement		
Ordre non électronique	Paielements en CHF/EUR (non-SEPA)/ paielements en autres monnaies étrangères	
UBS easy international		
Par bulletin de versement	–	
Par justificatif de paiement IPI (International Payment Instruction)	10 CHF	
UBS global		
Par ordre de paiement	10 CHF	
Ordre permanent UBS		
Avec formulaire	5 CHF	
Ordre individuel		
Par ordre de paiement par courrier ou téléphone	100 CHF	

Entrée de paiement

Entrée de paiement	
en Suisse et de l'étranger	Dans toutes les monnaies
Crédit sur un compte UBS	gratuit ^{4,7}

Ecritures globales et réglementation des dates de valeur

Ordres/avoirs globaux	Pour les ordres/avoirs globaux, les prix s'entendent par position.
Réglementation des dates de valeur	UBS applique la valeur compensée. Cela signifie que les paiements sont encore transférés aux bénéficiaires finaux le jour même où votre compte est débité. Nous créditions immédiatement votre compte du montant correspondant dès réception des entrées de paiement. Pour connaître les heures limites de réception applicables, veuillez consulter le site Internet (ubs.com/paiements) ou vous adresser à votre conseiller UBS.

⁴ A partir de 500 transactions par mois et par numéro de client, le prix facturé est de 0.30 CHF par sortie de paiement et de 0.20 CHF par entrée de paiement. Les transactions gratuites inutilisées échoient à la fin du mois correspondant.

⁷ Suivant l'option de coûts que le donneur d'ordre a convenue avec sa banque, des frais peuvent être facturés. Ils sont alors déduits du montant viré entrant. Voir page 4, « Autres frais ».

Fichier de notification

Fichier de notification LSV	gratuit
Fichier de notification BVRB	gratuit

Autres frais

Sorties de paiement

Option de coûts en cas de paiement à destination de l'étranger

« Tous les coûts à la charge du donneur d'ordre (OUR) »	Le donneur d'ordre paie le tarif UBS et le forfait de frais de tiers de 20 CHF, qui couvre tous les frais supplémentaires jusqu'à la banque du bénéficiaire.
« Partage des coûts (SHA) » ⁸	Le donneur d'ordre paie le tarif UBS et le bénéficiaire prend en charge les frais de tiers qui sont déduits du montant vire.
« Tous les coûts à la charge du bénéficiaire (BEN) »	Le bénéficiaire paie le tarif UBS ainsi que les frais de tiers qui sont déduits du montant viré.
Paiements sans IBAN	En cas de passation d'un ordre de paiement transfrontalier en EUR sans l'IBAN à destination d'un pays de l'UE/EEE, les frais de tiers perçus par la banque du bénéficiaire sont facturés 8 CHF à titre forfaitaire.

Entrée de paiement

Depuis l'étranger (non-SEPA) ou dans des monnaies étrangères sur le territoire suisse (hors EUR), en fonction de l'option de coûts choisie :

« Tous les coûts à la charge du donneur d'ordre (OUR) »	aucune déductions
« Partage des coûts (SHA) » ⁸	Les frais de 6 CHF imputés par UBS sont déduits du montant entrant. ⁹
« Tous les coûts à la charge du bénéficiaire (BEN) »	Les frais de 6 CHF imputés par UBS sont déduits du montant entrant. ⁹

Frais de tiers

La totalité des frais supplémentaires facturés par PostFinance ou par les banques (frais de versement en espèces, de BVRB refusés¹⁰, de saisie ultérieure du montant, de recherches ultérieures, etc.) sera intégralement imputée au donneur d'ordre. Les frais de tiers occasionnés par les paiements à l'étranger peuvent fortement varier d'une banque à l'autre. Avec SEPA, vous avez l'assurance qu'aucuns frais de tiers ne sont perçus jusqu'à la banque du bénéficiaire. Veuillez noter que certaines banques grèvent les entrées de paiement de leurs clients d'un prix d'encaissement. UBS n'a aucune prise là-dessus.

⁸ L'option « Partage des coûts (SHA) » est appliquée par défaut si aucune autre option de frais n'est choisie.

⁹ Les frais des banques impliquées sont déjà pris en compte dans le montant entrant.

¹⁰ Bulletins de versement avec numéro de référence bancaire (BVRB) qui ne peuvent être traités de manière automatique par PostFinance.

Autres prix

Etablissement et envoi de copies	10 CHF par copie
Ordre de recherche à UBS¹¹	
Recherche et modification d'ordre ¹¹	30 CHF
Annulation avant la comptabilisation ¹²	30 CHF
Annulation après comptabilisation	50 CHF
Attestations supplémentaires liées à un ordre de paiement	30 CHF
Recherches particulièrement fastidieuses (après entente avec le client)	120 CHF par heure
Ordre de paiement DTA séparé	2 CHF supplémentaires par groupe de paiements
Utilisation du trésor de nuit	120 CHF au minimum par an (TVA en sus)

Formulaires

Bulletin de versement rouge UBS	0.20 CHF l'unité (TVA en sus)
--	-------------------------------

¹¹ Le prix est facturé à condition qu'il n'y ait pas de violation de la diligence usuelle de la banque.

¹² Vous pouvez modifier gratuitement les ordres en suspens, si vous les avez saisis dans UBS e-banking ou dans UBS Mobile Banking.

UBS Switzerland AG
Case postale
8098 Zurich